



PLATEFORME DE DECHETS VERTS

Les déchets verts peuvent être amenés à la plateforme intercommunale située à Falkwiller :

Sont admis dans les bennes à déchets verts :

- Les branchages (diamètre maximum 15 cm),
- Les feuilles, les déchets du potager,
- La taille des haies,
- Les résidus de tontes



Sont strictement interdits :



- Les déchets verts souillés de plastique,
- Les souches, les troncs,
- Les gravats, les cendres,
- Les sacs et pots en plastique, le caoutchouc, les cartons,
- Le bois traité, les palettes, les planches, les poutres, les mouchettes,
- Tous les déchets non végétaux



Privilégiez le mulching et le broyage !

- ✓ Mulcher sa pelouse permet d'enrichir le sol via la décomposition de l'herbe.
- ✓ Broyer ses branchages permet de réaliser un couvert végétal pour l'ensemble de ses plantations. Il permet de limiter les arrosages, d'éviter le désherbage et le lessivage des sols et crée un lieu propice aux insectes utiles pour le jardin.



Lors de vos déplacements vers la plateforme des déchets verts, veuillez vous assurer que votre chargement est bien arrimé et que vous ne semez aucun déchet lors de votre trajet !

Nous vous rappelons que le chemin d'accès de la rue principale à la benne est **strictement limité à 30km/h**.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter la réglementation.

HORAIRES D'OUVERTURES		
MARS A OCTOBRE	MERCREDI	DE 13H00 A 19H00
	SAMEDI	DE 9H00 A 17H00
FEVRIER ET NOVEMBRE	SAMEDI	DE 13H00 A 17H00
DECEMBRE ET JANVIER	FERME	

Les horaires d'ouverture sont volontairement limités pour éviter que des professionnels n'y déposent leurs déchets et ne remplissent la benne en un rien de temps. De plus, la gestion des heures d'ouverture est assurée par des bénévoles.

rue du Moulin à Falkwiller :

Vers Hecken / Gildwiler

